

Montreuil, le 18 février 2019



Monsieur Benjamin RAIGNEAU
Directeur des Ressources Humaines
du Groupe Public Ferroviaire SNCF
2, place aux Etoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

## Monsieur le Directeur,

Vous conviez l'ensemble des organisations syndicales représentatives du GPF (CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT) à une table ronde programmée le 19 février 2019 en vue d'aboutir à un contenu pour l'agenda social 2019.

Comme à l'accoutumée, en amont de chaque table ronde, vous organisez des cycles de bilatérales avec chacune des organisations syndicales en vue de recueillir leur point de vue sur les sujets que la direction de l'entreprise envisage de mettre à discussion.

Chacune peut, à ce moment précis, faire partager son analyse et faire valoir ses positions, ses propositions.

En tant que première organisation syndicale au sein du GPF, la CGT assume ses responsabilités en participant à ce type d'échanges, avec l'objectif de porter à votre connaissance son analyse, ses propositions alternatives et, surtout, ce que pense les cheminots.

Ce procédé s'applique pour de nombreux sujets au sein de notre entreprise et ce depuis plusieurs années.

Force est de constater que cet exercice n'apporte pas toute satisfaction en matière de dialogue social, tout du moins pour les cheminots et les organisations syndicales, particulièrement la CGT.

En effet, nous sommes poliment écoutés, mais trop rarement entendus. Peu de sujets soulevés par les organisations syndicales font l'objet de réelles négociations.

Lorsque l'on gratte le vernis, la réalité est que les revendications des cheminots portées par les organisations syndicales ne sont quasiment jamais traitées.

Le plus souvent, nous sommes face à une direction qui trace son chemin en créant quelques illusions quant à la réponse apportée à certaines revendications pour, en définitif, ne répondre à rien si ce n'est atteindre ses propres objectifs, le plus souvent financiers.

En ce qui concerne la table ronde « agenda social » à laquelle nous sommes invités demain, la fédération CGT des cheminots vous a présenté ses arguments sur, d'une part les modifications à apporter sur les sujets et le calendrier prévu, d'autre part concernant des thèmes qu'elle souhaiterait voir proposés à la négociation collective.





A l'aube de celle-ci, aucun document ne nous ait parvenu permettant d'envoyer un signe fort quant à la prise en compte de nos remarques, à savoir :

- Une table ronde nationale emploi, dans laquelle nous pourrions traiter des besoins identifiés dans les établissements pour assurer la charge de travail et permettre aux cheminots de travailler correctement;
- Une table ronde nationale pour un plan de relance du Fret ferroviaire. Cela nous permettrait de nous appuyer sur nos atouts, à savoir quelques triages et un maillage ferroviaire (petites lignes...) qui projetterait la SNCF dans un développement du transport de marchandises avec un savoir-faire (les cheminots) et une expérience (la SNCF) que personne d'autre ne détient;
- Le report des éventuelles dispositions de l'accord de branche (CCN) concernant son volet « classifications » et « rémunération » au second semestre plutôt que de le maintenir au premier semestre alors que les négociations de branche sur le sujet risquent de ne pas aboutir avant la fin de l'année. La CGT propose de poursuivre et tenter d'aboutir au niveau de la branche, laquelle fixera le cadre pour les futures négociations d'entreprise;
- Concernant les salaires, les NAO ne peuvent être une simple figure imposée, mais bel et bien une négociation qui permette d'obtenir de véritables augmentations de salaires pour les cheminots. Le budget 2019 laisse apparaître qu'aucune augmentation n'est envisagée cette année;
- La réouverture d'une négociation en vue d'un accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et de la mixité, afin d'y intégrer les évolutions législatives, notamment sur les questions liées aux violences faites aux femmes et au sexisme. Nous demandons aussi que le sujet de l'égalité salariale soit abordé.

Monsieur le Directeur, nous restons disponibles pour négocier afin que les cheminots obtiennent satisfaction.

Nous ne pouvons plus rester muets sur les pratiques de passage en force de la direction qui impose ses thèmes de discussion sans entendre les revendications des cheminots portées par les organisations syndicales et apporter de réponses satisfaisantes.

C'est pourquoi nous vous informons par la présente que nous ne participerons pas à la table ronde « agenda social » programmée demain matin, mardi 19 février 2019, au siège de la direction.

Si nous devions avoir une bonne surprise quant à la prise en compte de nos demandes, augurant de réelles négociations permettant le débat contradictoire, nous ne manquerons pas d'y apporter toute l'attention nécessaire en étant des acteurs incontournables de cellesci.

Dans l'attente, veuillez recevoir, monsieur le directeur, nos respectueuses salutations.

Thierry NIER

Secrétaire général adjoint



